

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DES FONCTIONNAIRES DU PROTOCOLE

(avec les partenaires e-Mission<sup>3</sup>)

3 SEPTEMBRE 2024

OBSERVATEURS (36)

			<ul style="list-style-type: none"><li>•</li><li>•</li><li>•</li></ul>	
--	--	--	---	--

<sup>1</sup>Affectation temporaire jusqu'à la nomination d'un(e) nouveau(elle) chef adjoint(e) du protocole.

<sup>2</sup>Affectation temporaire jusqu'à nouvel ordre.

\* Le groupe des inscriptions prendra en charge les observateurs et les organisations internationales n'ayant pas de bureau à New York.